



Contrat d'engagement au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Apollinaire



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Profession : _____

Numéros de téléphone : fixe : _____ portable : _____

Adresse e-mail : _____ @ _____

Adresse employeur : _____

*Vu la délibération n° 2021-39 du 26/04/2021 créant la Réserve Communale de Sécurité Civile,
Vu l'arrêté municipal n°21-031 du 02/07/2021 portant règlement intérieur de la Réserve Communale,*

Je sollicite mon engagement en tant que bénévole à la Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Apollinaire. Je reconnais avoir pris connaissance des missions de la Réserve et j'accepte son règlement intérieur.

Je m'engage, dans la limite de mon temps disponible et sur la base du bénévolat, à participer aux activités de la Réserve. En cas de sinistre, je m'engage, selon ma disponibilité et sauf cas de force majeure, et sous réserve de l'accord de mon employeur si c'est pendant mon temps de travail, à répondre à toute mobilisation décidée par le Maire ou son Délégué.

La durée de cet engagement est fixée à trois ans, renouvelable par tacite reconduction par période de trois ans. L'engagement peut être interrompu, soit par démission, soit par décision du Maire suivant les modalités énoncées à l'article 8 du Règlement intérieur.

J'atteste sur l'honneur ne pas contrevenir aux dispositions des missions qui me seront confiées.

Le Maire de Saint-Apollinaire accepte l'engagement de M. / Mme : _____
au sein de la Réserve Communale de Sécurité Civile à compter du _____

Fait à Saint-Apollinaire le _____ en 2 exemplaires,

Le Maire,

Le conseiller municipal,
(responsable de l'organisation de la RCSC)

**Le réserviste et son
représentant si mineur,**

Jean-François DODET

Charles-Louis PÉNEZ

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destinées à des fins de gestion d'un registre des membres de la réserve communale de sécurité civile qui sera intégré dans le Plan de Sauvegarde communal de Saint-Apollinaire, dans le cadre de l'exécution d'une mission de service public. La durée de conservation de ces informations est de 3 ans après la fin de l'engagement.
Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018 et au règlement général sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au responsable du traitement : Ville de Saint-Apollinaire, 650 rue de Moirey 21850 SAINT-APOLLINAIRE ou par courriel à contact@ville-st-apolinaire.fr.